

Fourré lianescent mésophile à *Hiptage benghalensis*

Code Habitats CBNM : 3.2.2.15

Correspondance CBR : 87.1937

Zone de référence : Rivière Saint-Denis



Photographie 75 : *Litseo glutinosae* - *Hiptagetum benghalensis*

Diagnostic structural

Cette végétation forme des fourrés arbustifs à arborés très denses, paucispécifiques, largement dominés par la liane papillon *Hiptage benghalensis* et structurés en 3 strates, sur des surfaces très variables, de quelques m², jusqu'à couvrir des pans entiers de flancs de ravines sur plusieurs hectares comme c'est le cas par exemple des remparts de la Rivière des Galets.

Lorsqu'elle est présente, la strate arborée, est recouverte par une canopée d'*Hiptage*, néanmoins peu dense (recouvrement moyen de l'ordre de 15%), et recèle encore quelques arbres souvent sénescents, qu'ils soient exotiques, tels que *Litsea glutinosa*, *Albizia lebeck*, *Tamarindus indica*..., ou indigènes, tels que *Terminalia bentzoë*, *Poupartia borbonica*, *Cossinia pinnata*, *Cassine orientalis*...

La strate arbustive est toujours très dense (recouvrement moyen de l'ordre de 85%), indifférenciée entre 1 et 7 m, largement dominée par la Liane papillon, et peut parfois présenter quelques individus alors très étiolés, qu'ils soient exotiques (*Leucaena leucocephala*, *Litsea glutinosa*, *Syzygium jambos*, *Breynia retusa*...), ou indigènes (*Phyllanthus casticum*, *Doratoxylon apetalum*, *Dombeya acutangula subsp acutangula*, *Securinega durissima*, *Eugenia buxifolia*, *Pittosporum senacia*, *Antirhea borbonica*, etc..).

Enfin, la strate herbacée, peu dense, est celle qui comporte le plus grand nombre d'espèces, des juvéniles des espèces encore présentes dans les strates supérieures, mais également, selon le positionnement topographique (et floristique originel) de la station considérée,

- des herbacées communes des fonds de ravines, *Stachytarpheta urticifolia*, *Rivina humilis*, *Solanum mauritianum*, *Ageratum conyzoides*, *Commelina diffusa*, *Synedrella nodiflora*, *Coix lacryma-jobi*, *Ludwigia octovalvis*, *Amaranthus viridis*...
- des fougères humo-saxicoles, *Adiantum rhizophorum*, *A. hispidulum*, *Phymatosorus scolopendria*...

Diagnostic écologique

Synécologie :

Hiptage benghalensis est une liane ligneuse pérenne et sempervirente vivace, à feuilles persistantes, plutôt mégatherme, avec une relative plasticité vis-à-vis de l'altitude, de 50m à 1000m environ, et de l'hygrométrie qui conditionnera le port des individus, depuis de petits buissons de quelques mètres de hauteurs pour les conditions les plus sèches, à des arbres lianescent dans les conditions les plus hygrophiles, pourvu que le sol soit bien drainé.

Le groupement caractérisé par cette espèce s'est développé, dans l'étage mégatherme semi-xérophile, principalement à partir des fonds de ravine frais et ombragés, où l'efficacité du mode de dissémination de l'espèce est encore renforcée par les courants chauds ascendants.

Syndynamique :

Cette liane extrêmement envahissante sur les îles Mascareignes de Maurice et de la Réunion prospère dans les forêts semi-sèches de basse à moyenne altitude, formant des fourrés impénétrables, étouffant la végétation indigène préexistante.

Elle colonise préférentiellement les fonds de ravines d'où elle part littéralement à l'assaut des remparts grâce à ses tiges lianescentes ligneuses. Son mode de dissémination (anémochore) lié à la particularité de ses fruits (samares), la vitesse importante de croissance des parties lianescentes ligneuses, sa capacité d'étranglement et de recouvrement de la canopée font que cette espèce exotique envahissante est particulièrement efficace.

A l'échelle d'une parcelle, les individus de *Hiptage benghalensis*, vont progressivement enserrer les troncs et branches des ligneux initialement présents jusqu'à atteindre leur frondaison. Ces ligneux porteurs à tendance majoritairement héliophiles seront alors totalement recouverts. La germination des espèces initialement présentes est réprimée, et la dynamique de cette espèce envahissante conduit progressivement à des formations monospécifiques à *Hiptage benghalensis*. La dynamique de la végétation semble alors bloquée en un paraclimax, jusqu'au moment où la draperie de la falaise que constitue cette végétation, s'écroule sous son propre poids, entraînant avec elle les ligneux préexistants, avec des pans entiers de sol ; le substrat remis à nu est alors recolonisé très rapidement par cette végétation, bien plus compétitive dans ces conditions particulière que tout autre végétation de la zone.

Synchorologie :

Introduite à La Réunion pour sa valeur ornementale en 1967, cette espèce d'origine indo-malaise y a depuis largement colonisé les fonds de ravine de la zone semi-sèche et leurs remparts. Elle a été classée par l'UICN comme l'une des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde (Lowe & al, 2000).

À La Réunion, le groupement est aujourd'hui dominant sur les flancs des ravines d'un large quart Nord-ouest de l'île, mais également présent, et en constante expansion, dans la quasi-totalité des ravines de l'Ouest de l'île, depuis les plus basses altitudes, de l'ordre de 50m d'altitude, jusqu'aux alentours de 1000m d'altitude.

Ailleurs, le groupement est également présent et en constante expansion à Maurice, Hawaï, et certaines parties de l'Australie (Queensland).

Diagnostic flore

Espèce caractéristique du groupement : *Hiptage benghalensis*, *Litsea glutinosa*.

Espèce caractéristique de variation : Pas de variation du groupement observé

Flore compagne :

Variations du groupement : Pas de variation du groupement observé

Valeur patrimoniale et menaces

Ce groupement exotique extrêmement envahissant ne présente aucune valeur patrimoniale. Les individus indigènes relictuels dans ce groupement présentant des signes de sénescence, il conviendrait de les multiplier rapidement *ex situ* afin d'en conserver la diversité génétique.

La menace majeure que constitue ce groupement réside dans son expansion très rapide depuis le fond des ravines vers les remparts où se trouvent encore de belles reliques d'habitats semi-xérophiles indigènes. Tous les habitats indigènes mentionnés dans le cadre de ce document sont susceptibles d'être gravement menacés de ce fait, avec en particulier :

- les groupements pionniers à post-pionniers situés sur les falaises fracturées ou les éboulis de gros blocs que sont :
 - les fourrés à *Obetia ficifolia* et *Hibiscus columnaris*, en conditions mésophiles,
 - les fourrés à *Dombeya acutangula*, en conditions initiales semi-xérophiles et héliophiles,
- les groupements post-pionniers à forestiers développés sur des sols un peu plus épais à *Securinega durissima*.

Discussion syntaxonomique

Bien que le groupement soit connu notamment de Maurice et Hawaï il semble qu'il n'ait jamais été proposé à la déclinaison syntaxonomique conformément au Code de Nomenclature.

La valeur numérique et la synchorologie du groupement considéré à La Réunion tendent à le porter au rang d'association :

Association : *Litseo glutinosae - Hiptagetum benghalensis* ass. nov. hoc loco